

20^{ème} Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables

*Jeudi 30 Mai 2013
A 9h30
Palais Acropolis de Nice*

Civilités

Monsieur Jean-Marie DARMIAN, Président du Club des Villes et Territoires Cyclables,

Monsieur Eric CIOTTI, Député, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes,

Mes chers collègues Maires et Adjointes des Villes de France, d'Europe et d'autres pays et continents, - de Chine même - villes dont certaines sont jumelées avec Nice, je veux citer :

- M. Maciej LISICKI, Adjoint au Maire de la ville de Gdansk (Ville jumelée avec Nice)
- M. Davide DALMASSO, Adjoint au Maire de Cuneo (Ville jumelée avec Nice)

Et tous les autres élus qui nous font l'honneur et l'amitié de leur présence à Nice,

Je tiens à saluer les Présidents et les représentants des nombreux groupements et associations qui sont aujourd'hui dans la Capitale de la Côte d'Azur, donnant au 20^{ème} Congrès de cette grande institution, à laquelle nous sommes très attachés, une

importance particulière, conscients du travail remarquable effectué depuis de nombreuses années.

Je tiens à saluer également Monsieur Alain PHILIP, Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur, Président de la Commission Transports, Grands Travaux et Urbanisme, Adjoint au Maire de la Ville de Nice, qui vous a accueillis hier soir à la Villa Masséna.

Madame Véronique PAQUIS, Conseillère Métropolitaine Nice Côte d'Azur, Présidente de la Commission en charge de l'Environnement, du développement durable et de la recherche, Adjointe au Maire de la Ville de Nice,

Monsieur Gilbert CABARET, Directeur de la Stratégie et de la Voirie, Métropole Nice Côte d'Azur, Et les nombreux ingénieurs et techniciens de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Ville de Nice,

Enfin je tiens à remercier chaleureusement tous les participants qui font pour deux jours de notre ville un territoire d'études et de réflexion sur les déplacements par mode doux, dont le vélo est, pour nous tous, un instrument essentiel.

20^{ème} Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables

Jeudi 30 Mai 2013

A 9h30

Palais Acropolis de Nice

Intervention du Président Christian Estrosi

Mon souhait est tout d'abord de remercier le Président Jean-Marie DARMIAN pour avoir retenu le choix de notre candidature pour l'accueil de cette manifestation d'envergure.

Cette année le 20^{ème} congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables s'ouvre à l'international. C'est avec un grand intérêt que la Métropole Nice Côte d'Azur participe à l'organisation de cet événement mondial.

Notre Métropole a entrepris depuis plusieurs années une politique de développement des modes alternatifs à la voiture en ville. Aujourd'hui une des ambitions de « la politique vélo » de la Métropole Nice Côte d'Azur est de faire du vélo, un mode de déplacement ancré dans les habitudes de mobilité de ses habitants et de ses visiteurs.

Les Etats membres de l'Union Européenne se sont engagés en 2007 à relever les défis énergétiques et climatiques d'ici à 2020 en définissant trois objectifs communs dits « 3 fois 20 ». Il s'agit de réduire sa consommation d'énergie de 20%, de porter à 20% la part des énergies renouvelables dans sa consommation et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20%, par rapport à 1990.

Lors des premières rencontres nationales du vélo tenues le 26 janvier 2012, le Gouvernement précédent a annoncé les grandes lignes du Plan National Vélo pour inciter les Français à utiliser davantage le vélo et arrêter l'objectif d'une part modale vélo à 12% pour 2020.

Ces objectifs impliquent des changements majeurs, notamment dans les transports et les habitudes de mobilité de chacun d'entre nous.

Le vélo, parent pauvre de la route mais vieux de plus de 150 ans, présente de nombreux atouts qu'il convient de rappeler afin que nos concitoyens mesurent combien ce mode de déplacement est un corollaire de la qualité de vie. Il est le mode le plus rapide en centre ville pour des distances comprises entre 0.5 à 5 km.

Il est économique car très peu cher à l'achat et son entretien n'est pas onéreux. Il est écologique car il n'émet aucun gaz à effet de serre.

Au sein du territoire métropolitain nous avons opté pour un schéma de transport global dont je peux dire que pour la Côte d'Azur, **il est révolutionnaire** car pendant des décennies nous sommes restés sur une vision traditionnelle de la place prépondérante que l'automobile prenait d'année en année et donc sur la nécessité de créer des équipements routiers toujours plus conséquents.

Aujourd'hui le tramway, le réseau de transports en commun, les Autobleue, les véhicules particuliers - autos et vélos - représentent sur notre Métropole des modes de transport complémentaires pour couvrir un vaste champ de besoins de déplacement.

Depuis 2008, cette politique volontariste au profit des modes de transports doux s'articule autour de plusieurs axes : le développement des transports en commun et notamment du tramway, avec une tarification particulièrement incitative, la voiture en libre partage 100% électrique : l'Autobleue.

Mais la mobilité cyclable est bien entendu prise en compte dans ce schéma de transport global. Les infrastructures, telles que le réseau cyclable, ont connu un net développement ces cinq dernières années. L'intégration des aménagements cyclables est systématique dans les projets de réaménagement urbain pour proposer à terme un réseau cyclable continu et sécurisé.

L'Opération d'Intérêt National dans la Plaine du Var en constitue un bel exemple. **Notre objectif c'est une Métropole durable et interconnectée.** Pour ce faire le projet d'ensemble prévoit une gare multimodale, connectée avec l'aéroport, le tramway et les modes doux Vélobleu, Autobleue. Les aménagements en cours au niveau du grand stade, l'Allianz Riviera, intègrent des pistes cyclables en site propre, de la même manière que le long de la future voie Simone Veil qui accueillera la ligne 3 du tramway.

Un autre exemple est celui du projet de la Gare Centrale Nice Thiers. Dans le cadre du réaménagement du parvis, les modes doux en partage seront mis en avant. Les cyclistes pourront désormais stationner leurs vélos dans un espace sécurisé, directement sous le parvis.

Cette mesure favorisera l'intermodalité vélo/rail pour les déplacements quotidiens, en relais d'une des lignes de train régional les plus utilisées en France pour les déplacements pendulaires.

Le Plan Vélo Nice 2020 s'inscrit pleinement dans les perspectives d'évolution et les objectifs nationaux et européens à l'horizon 2020. Actuellement, le vélo est utilisé dans 1,4% des déplacements, l'ambition de ce plan est de quadrupler la part modale vélo d'ici cette échéance, ce qui représente un effort considérable.

Pour accompagner cette évolution, un panel de services adaptés aux besoins des cyclistes et des futurs usagers du vélo doit être proposé, tout en continuant l'extension des infrastructures cyclables.

Pour concrétiser cette volonté nous avons institué au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur, un dispositif de subventionnement pour tout achat d'un vélo ou d'un cyclomoteur électrique neuf.

De fait, plus de 98% des demandes de subvention concernent l'achat d'un vélo à assistance électrique et seulement 2% l'achat d'un scooter électrique.

C'est dire l'attrait du vélo pour les habitants de notre Métropole.

D'autre part un nouveau service permet dès aujourd'hui de découvrir à vélo les sites et monuments emblématiques du centre ville. Grâce à un votre Smartphone, en utilisant notamment les technologies NFC et QR Code, vous aurez accès au site de Nice Essentiel.

Vous pourrez y trouver des fiches patrimoines, la disponibilité des stations Vélobleu, la carte du réseau cyclable, des informations sur les perturbations de la circulation, le stationnement vélo.

Je sais que cette année votre congrès traitera notamment du thème de l'innovation, thème particulièrement pertinent compte tenu des solutions qu'il peut apporter et des retombées économiques qu'il peut engendrer.

La ville innovante que nous souhaitons bâtir et qui s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable, va s'articuler autour de réseaux intelligents présents à tous niveaux, pour mener les meilleures éco-actions et œuvrer individuellement ou collectivement plus efficacement. La Métropole Nice Côte d'Azur est pleinement engagée dans cette dynamique, pour laquelle elle est pilote dans de nombreux domaines.

Nice est la première ville d'Europe à avoir expérimenté la technologie NFC dans toutes ses applications, touchant à la découverte culturelle de la ville, aux achats auprès des commerçants ou encore à l'achat et à la validation de titres de transport bus et tramway.

Pour les cyclistes, un nouveau service permettra dès aujourd'hui de découvrir à vélo les sites et les monuments emblématiques du centre ville. Grâce à votre Smartphone et en utilisant notamment les technologies NFC et QR Code, vous aurez accès à des fiches patrimoines, aux disponibilités des stations Vélobleu, à la carte du réseau cyclable et des perturbations, au stationnement vélo.

Ce projet innovant participe au développement du vélo, avec un intérêt touristique et patrimonial.

Une présentation vous sera faite ce soir à 18h00.

En plus du thème de l'innovation, celui des continuités cyclables sera abordé dans un des ateliers animé par Alain PHILIP cet après midi. Le vélo peut être source de lien entre des territoires différents, frontaliers et à de multiples échelles. Notre territoire, si particulier entre mer et montagne, frontalier avec l'Italie et à

proximité de la Principauté de Monaco saura tirer des enseignements de ces échanges pertinents dont nos amis de Cuneo et de la région Ligure sont demandeurs et apporteurs de suggestions intéressantes.

Conclusion :

Toutes ces innovations techniques, mais également toutes les innovations et ambitions sociétales qui s'esquissent autour du soutien actif à la pratique du vélo dans nos villes et territoires, se retrouvent résumées dans **le titre du 20^{ème} congrès de Nice : « Le vélo, inventons la vie qui va avec ».**

Quand on interroge nos compatriotes, sur les transports qui ont le plus d'avenir, les Français mettent le vélo en tête, loin devant la voiture.

C'est un élément très encourageant pour se donner les moyens d'atteindre l'objectif qui nous anime à savoir que dans les prochaines années nous puissions tous profiter de ville avec moins de bruit et moins de pollution.

Ces questions éminemment économiques et sociétales sont au cœur de la pensée sur la ville et les territoires contemporains et sur les meilleurs outils à inventer pour y favoriser le vivre ensemble dans des espaces partagés, des espaces de rencontre, des espaces de vie et d'épanouissement pour chacun.

Cette évolution sociale conquiert même Outre Atlantique : New York a annoncé il y a trois jours le lancement de son offre de vélos en libre service, avec 10 000 vélos à terme (et 6000 en place lors du lancement). Nous pouvons souligner que **l'offre sur Nice est quatre fois plus dense** en termes de nombre de Vélobleus mis à disposition par habitant, traduisant **notre engagement dans une politique publique incitative** pour faire évoluer les comportements.

Enfin, la **ville de Nice** aura également la joie d'accueillir le **2 juillet prochain**, l'évènement international le plus populaire au Monde après la coupe du Monde de football et les jeux olympiques, et qui concerne justement LE VELO, avec le **passage à Nice du Tour de France.**

Nous devons donner encore plus envie de vélo à nos concitoyens afin de mettre nos pays sur la route des transports propres qui sont une réponse au problème crucial du changement climatique, sans oublier bien sûr la diminution de la pollution sonore vécue comme un véritable fléau.

Vivre mieux en ville, se déplacer autrement, c'est aujourd'hui notre feuille de route pour que progrès soit synonyme de qualité de vie.

Je vous souhaite des échanges fructueux et des rencontres riches pour promouvoir ensemble le vélo et des solutions de mobilités alternatives.